

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2024)
Heft:	2
Artikel:	Cours de grenadiers de chars 2023 : un investissement important et instructif dans nos compétences et défense!
Autor:	Gächter, Yves / Belser, Dominik
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1055400

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



EMPOWERING LEADERS!

Les militaires de carrière de la FOAP chars/art et de l'Ecole centrale, ainsi que les militaires du bataillon mécanisé 29 s'entraînent et s'améliorent ensemble.

Toutes les photos p. 36-37 ainsi qu'une colonne p. 34 © FOAP chars/art.

Blindés et mécanisés

Cours de grenadiers de chars 2023 – Un investissement important et instructif dans nos compétences de défense !

Br Yves Gächter, col EMG Dominik Belser

Commandant FOAP chars/art ; commandant EO chars/art 22

Pour exiger de ses collaborateurs qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes une fois de plus, juste avant les Fêtes de Noël et après des semaines intensives de formation ou d'exercices d'endurance épuisants, il faut vraiment avoir de bonnes raisons. Elles existent bel et bien !

A première vue, pour certains experts, le bilan de performances des unités mécanisées en Ukraine est plutôt décevant. Mais cela ne signifie pas pour autant que les formations mécanisées ont perdu leur importance sur le champ de bataille. Non seulement les offensives terrestres continuent d'être menées en premier lieu par des formations lourdes, mais la concentration des armes défensives pour s'opposer aux attaques de formations mécanisées démontre au contraire leur importance. Cela est vrai aussi bien dans le cadre d'un combat défensif mené à partir de barrages statiques et de vastes champs de mines, que de la défense conduite par des unités antichars très mobiles à partir de secteurs d'embuscades, épaulés par des drones et des armes antichars à longue portée.

L'attaque d'unités mécanisées va aux devants de grands défis. Et il semble important, notamment pour la Formation d'application des blindés et de l'artillerie (FOAP chars/art), de réexaminer de manière critique nos propres procédures à l'engagement.

Mandatés par le commandant de la FOAP et sous la direction du colonel EMG Dominik Belser (cdt EO chars/art), appuyé par le colonel Rolf Lerch (cdt rempl FOAP chars/art) et le colonel EMG Daniel Bänziger (cdt ER chars 21), trois « standards » différents ont été traités au cours d'une série d'ateliers, par les militaires de carrière de la FOAP :

- Combat de rencontre ;
- Barrer ;
- Ainsi que l'infiltration dans une zone urbaine.

Le cours a mis l'accent sur le métier pratique de la conduite tactique, ainsi que sur la mise en œuvre concrète des techniques de combat. Dans ce cadre, 30 militaires de carrière ont assumé pendant plusieurs jours les fonctions et les rôles les plus divers, lors de simulations de combat sur la place d'armes de Bure. Cela n'a toutefois été possible que grâce au soutien actif du bataillon mécanisé 29 de la brigade mécanisée 11, qui a mis à disposition non seulement la troupe et son équipement, mais aussi le sou-

tien logistique. Un cours extrêmement instructif a ainsi vu le jour, suscitant l'intérêt au-delà de la FOAP. Cela a été l'occasion, pendant la visite du corps enseignant de l'Ecole centrale, de discuter d'aspects importants et de transmettre des impressions pratiques de la conduite au combat.

La phase de préparation, basée sur l'analyse de photos et de rapports récents, a permis d'élaborer une image de l'adversaire aussi claire que possible, des difficultés actuelles et à venir. Les moyens d'exploration toujours plus performants augmentent non seulement la « transparence » du champ de bataille, mais aussi la dynamique et la vitesse du combat. Ainsi, la boucle entre les capteurs et les effecteurs devient de plus en plus efficace et de plus en plus rapide. Les délais entre la détection et la prise de contact obligent les formations à se déplacer constamment.

Dans le cadre de cette dynamique, le combat de rencontre revêt une importance centrale, pas seulement lors de déplacements ou de l'approche. Le chef de formation doit prendre des décisions rapides et adaptées (*Auftragstaktik*), ce qui suppose une reconnaissance permanente et rapide de la situation. Les drones offrent certes des capacités d'acquisition de renseignements dès les niveaux tactiques le plus bas. Mais ils peuvent, en cas d'utilisation inappropriée, ralentir dangereusement la vitesse de la propre action, ce qui peut conduire à perdre l'élan et l'initiative. Par conséquent, plus le rythme d'une action est important, plus l'échelon supérieur doit veiller à garantir la protection contre l'exploration adverse et les surprises.

Même dans la défense, la reconnaissance aérienne permanente doit être intégrée de manière conséquente dans l'évaluation de la situation. En effet, grâce à l'utilisation de systèmes toujours plus efficaces, il devient de plus en plus difficile de dissimuler ses moyens et ses intentions à l'observation de l'adversaire. Si ce dernier est informé à temps d'un barrage, il adapte ses plans et son action. Ainsi, plus les positions de barrage sont visibles, donc faciles à reconnaître pour l'adversaire, moins la formation sera à même de remplir sa mission. Actuellement, nous ne disposons pas des moyens de barrage appropriés – à l'instar de mines directionnelles (voir page ci-contre NdLR).

De ce fait, la section de grenadiers de chars est non seulement fortement limitée dans sa capacité défensive, mais



Mine antichar (PARM HEAT DM12). Sur le principe, il s'agit d'un bazooka sur affût et déclenché à distance.

elle est également contrainte de s'exposer à des risques tactiques plus élevés. Parallèlement, la vulnérabilité face aux tirs indirects augmente. Cela entraîne le risque d'être lié à l'adversaire, mais implique aussi une coordination plus difficile et des dommages collatéraux plus importants.

Le cours a clairement montré qu'indépendamment des moyens à disposition, une section de grenadiers de chars doit disposer d'une profondeur plus importante dans la défense. C'est seulement ainsi que les avantages en matière de mobilité ou de portée et de puissance de feu des armes peuvent être pleinement exploités.

Le « barrage » n'est pas une série de positions concentrées le long d'un obstacle. L'action défensive nécessite un secteur tactique étendu. L'action doit être menée activement, au moyen de chars de grenadiers ou de combat attribués, ainsi que par l'engagement d'équipes de chasseurs de chars mobiles. La capacité de combat interarmes est déterminante.

L'exigüité des infrastructures d'instruction et des places d'exercice en Suisse ne doit pas donner de fausses images. Le manque de place conduit parfois à des actions tactiquement discutables. Même dans l'attaque, on observe parfois de (trop) fortes concentrations de forces. Au lieu de cela, il s'agit de se concentrer sur l'identification et l'exploitation des points faibles de l'adversaire.

Une formation tactique doit disposer d'un espace de manœuvre suffisant, afin de pouvoir acquérir une compréhension tactique et entraîner une procédure de combat appropriée. Enfin, l'emploi de drones peut également aider à appréhender la situation de manière plus juste et plus rapide, lors d'une attaque.

Une fois de plus, ces nouvelles possibilités techniques comportent aussi le risque qu'en cas d'utilisation inappropriée, la conduite et la coordination soient surchargées et ralenties, que l'élan de l'attaque soit perdu. L'utilisation de drones suppose donc une planification fondée sur la flexibilité et une idée aussi claire que possible de qui doit disposer de quelles informations. Il est essentiel que les échelons du bataillon et de la compagnie créent les conditions favorables afin que les chefs de section puissent garder la vue d'ensemble de la situation et ne pas tomber dans le micro-management.

Même si ce cours a permis de tirer quelques enseignements importants et concrets, l'essentiel est de reconnaître la nécessité d'une formation et d'un entraînement réguliers et ciblés des collaborateurs, ainsi qu'un développement permanent et cohérent des procédures et des approches.

Politique de sécurité

Un Programme d'armement 2024 aux ambitions modestes

Of spéç Olivier Reymond

Rédacteur adjoint, RMS+

D'année en année, les différents contributeurs de la RMS essaient de couvrir l'actualité de la politique de défense de la Suisse. Ce n'est rien de dire que celle-ci s'est considérablement renforcée et complexifiée ces derniers mois, comme partout ailleurs en Europe. Ainsi et comme à chaque début d'année, le Conseil fédéral a publié son Message sur l'armée, qui s'est également épaisse. En effet, si jusqu'alors celui-ci comprenait le Programme d'armement (PA), le Programme immobilier (PI) et les acquisitions de matériel, il a considérablement changé de visage cette année. Ainsi, les acquisitions de matériel sont dorénavant proposées sur 4 ans, soit de 2024 à 2027, tandis que se sont ajoutés deux arrêtés supplémentaires : l'un sur les valeurs-cibles pour l'orientation de l'armée jusqu'à 2035 et l'autre sur le plafond des dépenses de l'armée pour la période 2025 à 2028, celui-ci revenant tous les 4 ans. Jusqu'alors, les arrêtés concernant les acquisitions de matériel étaient uniquement annuels, laissant au Département une bonne marge de manœuvre pour élaborer cette stratégie. Celle-ci sera donc validée politiquement et sur le long terme. S'il en découle une plus grande transparence, la politique politique pourrait également faire peser un certain danger sur l'ensemble et un risque de détricotage.

Quoi qu'il en soit, nous allons tâcher de vous présenter trois de ces éléments, un par un, en commençant par le Programme d'armement 2024, sans doute l'élément le plus attendu parmi ceux-ci.

Celui-ci se monte à 490 millions de francs, contre 725 millions en 2023, plus de 8 milliards en 2022 avec l'acquisition des F-35 et du système *Patriot*, 854 millions en 2021 et 1,35 milliards en 2020. L'on constate donc ici le fameux « goulet d'étranglement » financier dont il a tant été question en ce début d'année 2024 : l'on ne peut renouveler tous les systèmes qui devraient l'être et priorité a donc été donnée aux Forces aériennes en 2022, ce qui aura un impact sur une bonne partie des investissements de cette décennie.

Le PA24 comprend 5 objets différents : l'équipement des centres de calculs du DDPS pour 130 millions, des capteurs aériens pour 40 millions, le maintien de la valeur des PC-7

L'engin guidé *Spike LR2* remplacera le TOW, grâce à une portée de 5'500 mètres. Il pourra ultérieurement être installé sur des véhicules et même des hélicoptères.



pour 70 millions, l'acquisition d'engins guidés sol-sol *Spike* pour 210 millions et enfin des mesures dans le domaine de la cybersécurité pour 40 millions de francs. Passons en revue ces éléments.

L'équipement des centres de calcul vise à donner à l'armée une plateforme digitale sûre et automatisée. Il y en aura deux, construits en souterrain : Fundament et Kastro II. La construction de ce dernier est demandée dans le cadre du PI24. La première partie des composants informatiques ont été acquis au travers des PA14 et 17, pour un total de 170 millions de francs, tandis que les PA21 et 23 ont permis d'augmenter la capacité de calcul et l'installation des premiers systèmes de conduite pour 177 millions de francs. Il n'est donc rien de dire que ces centres de calcul souterrains sont extrêmement onéreux, d'autant plus que la construction de Kastro II se monte à 483 millions (!) de francs, comme nous le verrons dans l'article traitant du PI24.

Si 130 millions supplémentaires sont demandés au travers de ce Programme d'armement, c'est notamment pour mettre en œuvre la nouvelle plateforme digitale de l'armée permettant de centraliser les systèmes de conduite et de communication, centralisation qui fait aujourd'hui défaut, la faute à de nombreux systèmes différents n'ayant pas la capacité de communiquer ensemble. Cette mise en œuvre devra se faire durant la deuxième partie de la décennie.

L'on constate que si l'armée parle aujourd'hui de décentralisation des infrastructures, ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'informatique, car une telle pratique aurait occasionné des coûts plus élevés encore. En outre, le DDPS n'étant pas connu pour gérer de manière très efficace ses programmes informatiques, il n'est pas dit que des surcoûts et des retards ne surviennent pas, d'autant plus que le département qualifie lui-même l'équipement et le raccordement de ces centres comme « très complexes ». Nous voilà rassurés... Pour pallier ces risques, notons toutefois que le DDPS a calculé une marge de 25%, ce qui n'est pas négligeable.

L'acquisition de capteurs aériens pour 40 millions de francs vise à compléter le maillage de radars existant, notamment avec des unités semi-stationnaires, c'est-à-dire facilement déplaçables et passives. Elles ne sont guère différentes des systèmes déjà en service et seront installées autant sur des véhicules que des bâtiments. Leur durée de vie est d'une quinzaine d'années et disponibles en 2026.

Le maintien de la valeur des 27 PC-7 consiste quant à lui à remplacer le système central de navigation de cet appareil mis en service en 1982 et modernisé une première fois en 2005, mais aussi à installer un équipement radio supplémentaire. Les deux simulateurs de vol doivent également être mis à niveau pour tenir compte de ces technologies. Ces travaux seront effectués par Pilatus et RUAG MRO d'ici 2029 et viseront à prolonger la durée de vie de ces avions d'une quinzaine d'années.

Le plus important poste de ce PA porte sur l'acquisition d'un nombre tenu secret de missiles sol-sol *Spike*. Cette acquisition vise notamment à pallier le manque de moyens antichars de l'armée depuis la mise au rebut des derniers *Piranha TOW*.

Pour ce faire, Armasuisse a sélectionné l'entreprise germano-israélienne *Eurospike* en fin d'année dernière, firme ayant déjà vendu son système à 12 nations européennes, dont l'Allemagne et l'Italie. Cela suppose des risques réduits en termes de gestion de programme. En revanche, le DDPS a renoncé à le faire produire sous licence en Suisse, aucune entreprise n'ayant apparemment le savoir-faire pour effectuer ce mandat à un prix raisonnable. On regrette en revanche qu'il ait fait l'impasse sur l'installation sur une plateforme motorisée, ceci devant intervenir plus tard, en acquérant des véhicules légers d'un type déjà utilisé dans l'armée. L'on peut supposer qu'il s'agit là du nouvel *Eagle* commençant à rentrer en service. En attendant, ce système doit être introduit en 2029.

Enfin, le dernier volet de ce programme concerne la cybersécurité. Le DDPS explique qu'il a commencé il y a dix ans à mettre en place un système de gestion centralisé permettant de coordonner les différents services d'annuaires et de mieux collaborer avec les autres offices fédéraux. Depuis 2021, de nombreux systèmes et unités ont donc mis en œuvre cette nouvelle application. Le but est de poursuivre cet effort d'intégration de systèmes, permettant de rendre ceux-ci plus sûrs. Cette mise en commun générale de tous les systèmes est essentielle à toute nouvelle acquisition, sans quoi ces dernières ne pourront pas communiquer entre elles, les rendant bien moins efficaces, si pas inopérantes. Ces travaux se feront dès 2025 et aboutiront en 2028, par une entreprise suisse dont le nom n'est pas divulgué. Là encore, le mandat étant complexe, les risques ne sont pas négligeables et une réserve de 12% est sollicitée.

On le voit, ce PA24 concerne passablement les infrastructures numériques de l'armée, toujours à la peine aujourd'hui. En revanche, aucun programme majeur, notamment pour les véhicules, n'y est intégré. C'est que, d'après les planifications de l'armée, les Forces terrestres devront serrer les dents pendant encore un moment, le nombre de véhicules blindés devant même baisser d'ici 2035, notamment avec le retrait des *Eagle* 93/37, ce qui est cohérent au vu de leur âge, mais aussi celui des GMTF, pourtant relativement récents. Le renforcement des capacités numériques de l'armée est bien évidemment à saluer, et franchement nécessaire, mais il sera invisible aux yeux du public et des conscrits, qui vont donc continuer à mettre en œuvre un matériel usé et obsolète. Contribuant à la démotivation d'une partie des miliciens, les lacunes de capacités ne sont donc pas prêtes de disparaître. Rien que de très logique : l'armée n'ayant tout simplement pas les moyens de tout faire en même temps.

O. R.

Sources :

- <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/85929.pdf>
- <https://www.vtg.admin.ch/fr/groupement-de-la-Defense/bases/zukunft/zielbild-und-strategie-fuer-den-aufwuchs.html#dokumente>
- <https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2020/569/fr>
- <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/65299.pdf>
- <https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2022/615/fr>
- <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/75342.pdf>

Politique de sécurité

Un Programme immobilier... pour une construction ?

Of spéç Olivier Reymond
Rédacteur adjoint, RMS+

Maintenant que nous avons couvert le premier volet du Message sur l'armée 2024, soit le Programme d'armement (PA), place au Programme immobilier (PI). Si le premier était moins ambitieux que ceux de ces dernières années, ce n'est pas le cas

du second, qui se chiffre à 886 millions de francs. En 2023, le même arrêté comprenait des investissements pour 555 millions de francs, contre 349 pour 2022, 628 en 2021 et 489 millions en 2020. Il s'agit donc là des sommes les plus élevées de la décennie pour l'entretien et le développement du parc immobilier... enfin, pas tout à fait. Voyons pourquoi.

Premièrement, une majorité du budget 2024 est dédié à une seule construction, celle du centre de calcul Kastro II, pour 483 millions de francs. Ensuite, ce PI ne compte que 4 objets en tout, en sus des autres projets immobiliers pour 250 millions de francs. En 2021 et 2023, le Conseil fédéral tablait

sur la construction ou l'assainissement de 6 et 7 éléments respectivement. Quoi qu'il en soit, ce programme comprend un certain nombre de rénovations de casernes et place d'armes, permettant de montrer à nos miliciens que l'on investit pour eux, au contraire du PA.

Quoi qu'il en soit, détaillons quelque peu les différents projets contenus dans ce programme. Le premier et principal est donc la construction d'un centre de calcul souterrain. Il s'agit ici de créer un doublon du centre de calcul Fundament en fonction depuis 2021. L'objectif est de dédoubler les infrastructures afin de les rendre plus résilientes. Un autre centre, dénommé Campus, fonctionne depuis fin 2020 et est à usage tant des employés militaires que civils de la Confédération.

Si Kastro est aussi onéreux, c'est qu'il doit être construit en souterrain, on imagine sous roche quelque part dans les Alpes, puisque l'information est bien évidemment tenue secrète. Il est précisé que le refroidissement des machines sera effectué grâce à l'eau qui y coule naturellement. Il est prévu d'excaver suffisamment l'endroit pour disposer de réserve en vue de développements futurs. Ce genre de travaux étant long, il faudra attendre 2033 pour voir son inauguration.

En revanche, il faut bien comprendre que les 483 millions de francs ne serviront qu'à la construction du site, et non son équipement, qui interviendra plus tard. Ce n'est donc rien de dire que ces centres de calculs sont onéreux, comme déjà souligné dans l'article précédent. C'est d'ailleurs pour cela que l'armée a analysé 60 sites différents, déjà aménagés ou non, avant de se prononcer pour celui finalement choisi. Fundament avait par exemple été réalisé dans un ouvrage préexistant, diminuant son coût. Creuser supposant des surprises, 63 des 483 millions, soit 15%, sont dédiés à l'incertitude sur les coûts, bien que des forages aient déjà été effectués.

Le deuxième objet de ce PI est le déplacement du tracé d'une route à la base aérienne d'Emmen, et cela pour 14 millions de francs. Aujourd'hui, cet axe traverse en effet le périmètre de l'aérodrome, gênant les opérations. Cela suppose également certains risques, puisque la traversée est empêchée uniquement par des barrières, stoppant par la même occasion le trafic. Ainsi, la situation n'est actuellement optimale pour personne, raison pour laquelle un nouveau tracé le long de la frontière nord de la base aérienne est prévu. Ces travaux se tiendront entre 2025 et 2027.

La 4^e étape de l'extension et la rénovation de la place d'armes de Frauenfeld constitue le troisième élément du Programme immobilier 2024. Ce projet à long terme, qui comprend 5 phases, a pour objectif de centraliser des infrastructures se trouvant actuellement au centre-ville de Frauenfeld, mais aussi à Dübendorf, Bülach et Kloten et de libérer la place d'exercice de Rümlang. La dernière étape interviendra en 2029.

Cette avant-dernière phase a donc pour but d'ériger un nouveau bâtiment de cantonnement de 360 lits, ainsi que toutes les infrastructures dédiées, permettant d'accueillir deux compagnies. Cette construction se fera directement sur l'ancienne, permettant de conserver les fondations de cette dernière. La caserne bénéficiera également d'un nouveau bâtiment d'instruction comprenant des salles de projection et de théorie, ainsi qu'un fitness avec vestiaire. Un autre bâtiment d'instruction sera partiellement rénové, notamment en remaniant son aménagement intérieur.

Les conscrits peu occupés durant leurs weekends seront ravis d'apprendre que le bâtiment de la garde sera également remplacé. Il intégrera la loge, des salles de repos et de séjours, des sanitaires et douze cellules d'arrêt. Contrôlant l'accès au périmètre de la caserne, ce bâtiment comprendra également un large couvert permettant de contrôler les véhicules en étant protégé des éléments. Le sous-sol de l'ancien bâtiment sera conservé. Enfin, les espaces extérieurs seront aménagés. Tous ces travaux se tiendront entre 2025 et 2028 et coûteront 93 millions de francs, réserve pour risque comprise.

Le dernier objet concerne quant à lui la première étape de la rénovation de la place d'armes de Bière. Cet emplacement est important pour l'armée suisse, tant par sa taille que les services qu'elle offre, puisque l'instruction de l'artillerie s'y déroule, de même que celle d'une partie des explorateurs et de l'infanterie, sans compter les différents cours de répétition qui s'y déroulent. Les cantonnements, les cuisines, l'infirmerie, les zones de stockage de la Base Logistique de l'armée (BLA) ainsi que les infrastructures de tir, tous vieillissants, doivent être modernisés. Tout cela sera rénové en trois étapes, sur dix ans. La première porte sur deux cantonnements dédiés aux cadres. Construit à la fin du XIX^e siècle, ils servaient d'abord d'écurie avant d'être transformés dans les années 1970, époque depuis laquelle ils n'ont presque pas été remis en état... Etant classés, ces bâtiments abritant 300 lits seront entièrement rénovés, du toit aux façades, en passant par la statique et les sanitaires, tout en intégrant des locaux pour les femmes. Comme pour Frauenfeld, ces travaux se tiendront entre 2025 et 2028. Il en coûtera 46 millions, dont 10% de réserve pour les risques.

Ensuite, le poste « autres projets immobiliers » comporte 40 millions, dédiés aux études de projets futurs, à des aménagements, c'est-à-dire de petits chantiers et/ou des achats de biens immobiliers. Ce poste comprend la construction d'un parc énergétique à La Stadera (GR) permettant d'évaluer le potentiel du site pour la production d'énergie éolienne et photovoltaïque ainsi que la poursuite de la construction de stations de recharge pour véhicules électriques.

Enfin, les mesures de maintien de la valeur se montent à 130 millions de francs et visent à entretenir le parc immobilier existant, à le mettre en conformité, à procéder à des rénovations énergétiques ou à la pose de panneaux photovoltaïques, etc. Si un bâtiment ne peut pas être rénové, ou si cela coûte plus de 10 millions de francs, alors il fait l'objet d'un crédit d'engagement distinct, comme celui de Frauenfeld ou Bière. Ce poste concernera notamment les installations techniques et de chauffage de la place d'entraînement du Hellchöpfli et la rénovation d'une infrastructure de commandement non précisée. Soulignons que le poste « maintien de la valeur » a progressivement augmenté ces dernières années, de 80-90 millions en 2020-2021 à 130-135 millions cette année et en 2023. Si ces montants en augmentation permettent de plus nombreuses rénovations, il reste encore fort à faire pour rénover le parc immobilier de l'armée et diminuer ses coûts d'exploitation, notamment énergétique.

O. R.

Sources:

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/85929.pdf>
<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2020/569/fr>
<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/65299.pdf>
<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2022/615/fr>
<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/75342.pdf>
<https://www.vtg.admin.ch/fr/actualite/themes/armeebotschaft-2024.html#dokumente>

Ci-dessous : Projet de rénovations à Frauenfeld.

